

# ASSEMBLÉE NATIONALE

4 décembre 2015

---

MODERNISATION ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE - (N° 3201)

Non soutenu

## AMENDEMENT

N ° CL20

présenté par

M. Dolez, M. Asensi, M. Bocquet, Mme Buffet, M. Candelier, M. Carvalho, M. Charroux,  
M. Chassaigne, Mme Fraysse et M. Sansu

-----

### ARTICLE 4

I. - À l'alinéa 6, substituer aux mots : « du début de la campagne », les mots : « de la publication de la liste des candidats ».

II. - En conséquence, supprimer les alinéas 2, 3, 4, 5 et 7.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement a pour objet d'appliquer le principe d'égalité des temps de parole et des temps d'antenne dès la période intermédiaire.